

Nouveau président = nouvelles mesures contre les retraités ?

La décision n'a pas été facile à prendre : le choix était, comme l'a écrit notre fédération, entre « la peste et le choléra » et **beaucoup d'électeurs n'ont pas voulu se prononcer entre les deux dangers**. De ce fait, l'élection du nouveau président à 66 % doit être relativisée : ce chiffre est basé sur les exprimés et ne représente donc que 44 % des inscrits, soit 20 millions de voix. En effet, les absentions (25,4 % des inscrits) auxquelles s'ajoutent les blancs et nuls (4 millions d'électeurs, soit 11,5 % des inscrits) représentent un total de 36,9 % se situant entre le président élu et la candidate rejetée.

Ainsi, le président élu ne peut se prévaloir du soutien à son programme, beaucoup de Français ayant voté pour lui par défaut, pour rejeter le Front National mais en même temps bien décidés à contrer les mesures annoncées.

Les priorités du nouveau président, à mettre en place durant les congés d'été seraient :

- Une loi pour moraliser la vie politique (suite des affaires Fillon et Le Pen),
- Réforme du droit du travail, dans la continuité des lois Macron et El Khomri, celle-ci n'ayant pas « été assez loin » : son objectif, remettre ce qui avait été ôté du projet de loi Travail, notamment le plafonnement des indemnités prud'homales, et donner aux entreprises carte blanche pour négocier salaires et temps de travail. Par ordonnances, bien sûr, en toute démocratie !
- Simplification administrative pour les PME.

A plus long terme, réorientation de l'Europe avec, par exemple l'imposition d'un « seuil de droits sociaux » (non précisé), et révision de la directive sur les travailleurs détachés (comment ?).

Un petit quelque chose pour l'éducation : doubler les classes de CP et fixer un maximum de 12 élèves par classe dans les zones en difficulté.

Et pour les retraités ?

Une des premières mesures du président les touchera directement : augmentation de la CSG de 1,7 % sur l'ensemble des pensions pour tous les retraités ayant une pension mensuelle totale supérieure à 1197 euros. **C'est donc une nouvelle perte de pouvoir d'achat, qui s'ajoute à celle due au blocage des pensions (régime général et complémentaires) depuis des années**. Ainsi, sur une pension de 1500 euros mensuels, ce 1,7 % représentera 306 euros annuels. A noter que, au-dessus de 1197 euros par mois, on est un retraité « aisé » !

Rien de plus n'est annoncé, sachant que nous serons également impactés par les mesures générales et que l'habitude du précédent gouvernement de considérer les retraités comme des privilégiés, voire des « vaches à lait », va sans doute perdurer...

Pour tous, actifs et retraités, jeunes, privés d'emploi, face au programme de ce président issu de la banque et du système financier, ignorant des conditions réelles de vie de la plupart de nos concitoyens, il n'y a pas d'autre alternative que de reprendre le chemin de la lutte, tous ensemble, en oubliant nos divergences et nos regrets. Seule une forte présence dans la rue pourra contrecarrer la volonté de continuer la destruction de notre système de santé, de retraite, de protection familiale, pour le livrer au privé !

En 1941, malgré le danger, les mineurs n'ont pas reculé pour faire entendre leurs revendications et lutter contre l'occupant (voir en page 3). **Aujourd'hui, allons-nous laisser détruire ce que nos anciens ont bâti, souvent au péril de leur vie ?**

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

LE 1^{ER} MAI 2017



La FNIC, comme d'autres syndicats en Europe tels le PAME grec, appelaient à faire du 1^{er} mai une journée de mobilisation des travailleurs pour imposer un autre choix de société, libérée de l'exploitation, de la guerre, du dumping social, pour la paix, la solidarité internationale, le progrès social.

La CGT annonce 280 000 personnes dans les rues sur toute la France, pas une super manif', insuffisante, mais néanmoins plus dense que celle de l'an passé, avec de bons chiffres sur certaines villes : 2000 à Millau, 35000 à Marseille, 15000 à Toulouse, 8000 à Bordeaux, 3500 à Montpellier, 5000 à Rennes, 8500 à Grenoble, 4750 à

Saint Etienne, 6000 à Nantes, 2000 à Saint Nazaire, 6000 à Nancy, 1500 à Clermont Ferrand, 2000 à Bayonne, 2500 à Strasbourg, 8000 à Lyon, 80000 à Paris, 2000 au Havre, à Rouen, à Toulon, 3000 en Avignon.

Parfois la CGT était seule, parfois FO, FSU, Solidaires, étaient également présentes. Les organisations de jeunes (UNL, UNEF) ont également défilé dans de nombreux cortèges.

ILS ONT GAGNÉ !

Nos camarades du MIN de Rungis, sans papiers, exploités, avaient dit « stop », leur longue lutte a payé. Un soutien financier les a aidés, notamment les fonds récoltés durant le congrès fédéral, qui ont atteint **13 340 euros**.



GRÈVES EN GUYANE

La lutte a été longue (plusieurs semaines) et dure, parfois mal considérée localement, mais payante puisque le gouvernement s'est engagé à satisfaire une grande partie des revendications des Guyanais. **La FNIC a apporté sa solidarité et son soutien aux grévistes.** Encore une fois, seul celui qui ne se bat pas a perdu !

A L'INTERNATIONAL

Les remises en cause de la protection sociale et notamment des retraites n'est pas réservée à l'Europe... Au Chili, au Brésil, au Venezuela, notamment, les peuples se mobilisent pour contrer la remise en cause des mesures progressistes mises en place par des gouvernements populaires, aujourd'hui contestées par les tenants du capital états-unien.

PALESTINE

Dans le silence médiatique quasi-total, plus de 1500 prisonniers palestiniens sont en grève de la faim pour protester contre leur détention et les mauvais traitements qui leur sont infligés, souvent sans jugement... La FSM, et avec elle des organisations syndicales dans toutes les parties du monde, dont notre fédération, dénoncent l'emprisonnement du peuple palestinien. A noter la publicité écœurante de Pizza Hut, qui ose s'adresser aux prisonniers en grève depuis mi-avril en leur conseillant « *quand vous cesserez la grève, pourquoi pas une pizza* ».



Nous déplorons le décès de notre camarade Jean Landron, survenu le 11 mai.

Jean a adhéré à la CGT en 1944, il a été un militant de notre fédération, membre du Comité exécutif fédéral durant de nombreuses années, membre actif de la coordination de

Rhône-Poulenc et membre du Comité de groupe Rhône-Poulenc, dans les années 70/80. Jean ne laissait personne indifférent, il avait une forte personnalité. Il a bien connu Roger Pascré, dont il disait « *Roger m'aimait bien* ».

Son parcours politique est assez exemplaire, **il a adhéré au Parti Communiste français en 1954**, il a vécu, il a mené pendant des années le dur combat de la classe ouvrière, il a milité et manifesté contre la guerre d'Algérie. C'était un homme de paix, la guerre n'a jamais rien réglé, disait-il.

Il a formé une ribambelle de militants, leur inculquant les théories marxistes, et toujours en développant la nécessité d'appliquer en toutes circonstances la lutte des classes. Sans lui, le syndicat CGT Adiseo de Commeny (ex Rhône-Poulenc) ne serait pas ce qu'il est.

Repose en paix, Camarade et Ami.

QUEL AVENIR POUR L'AGIRC ET L'ARRCO ?

L'objectif des signataires (CFDT, CFTC, CFE CGC et le MEDEF) de l'accord du 30 octobre 2015 était de résorber les déficits de l'AGIRC et de l'ARRCO pour maintenir les droits à la retraite des salariés du privé.

Or ils s'en sont rapidement éloignés en acceptant des abattements sur le montant des pensions, le recul du départ à la retraite d'un an, la sous-indexation des pensions liquidées, la baisse du niveau des futures retraites et autant de mesures régressives qui n'ont pas permis de rétablir l'équilibre des comptes des deux régimes de retraites complémentaires.

Ils ont donc adopté une mesure radicale : en finir avec l'AGIRC et l'ARRCO, qu'ils étaient supposés pérenniser pour en finir avec les déficits.

Ces deux régimes seront remplacés à partir du 1^{er} janvier 2019 par un régime complémentaire unique, conçu pour ajuster en permanence ses dépenses à ses ressources, qui n'ont globalement plus vocation à augmenter car **le Medef refuse d'accroître le financement de la protection sociale.**

Inspiré du système suédois, ce régime ne serait jamais déficitaire : il n'y a pas de miracle, à défaut d'augmentations des cotisations, les Suédois ont le choix entre travailler beaucoup plus longtemps pour minimiser la baisse de leur pension (jusqu'à 75 ans) ou partir dès que possible, mais avec une pension ne leur permettant pas de subvenir à leurs besoins !

C'est l'illusion de la retraite à la carte, avec des pensions également à la carte.

De surcroît, une fois liquidées, les pensions peuvent être brutalement baissées d'une année sur l'autre. Un exemple : depuis 2010 les pensions suédoises ont été diminuées de 9,67 %.

C'est pour ces raisons que la CGT n'a pas adhéré à cet accord scélérat du 30 octobre 2015.

A suivre : « Qui paye quoi ? »

MAI JUIN 1941, 100 000 MINEURS EN GRÈVE !

Dès juillet 1940 est rédigé le cahier de revendications des mineurs : meilleur ravitaillement en nourriture et en charbon, amélioration des conditions de travail, renforcement de la sécurité. Le cahier circule clandestinement dans les fosses et corons du Nord-Pas de Calais.

→ Le 4 septembre, deux jeunes mineurs sont tués au fond d'un puits, la colère gronde. Début janvier 1941, pour contrer une grève (le patronat veut imposer des heures supplémentaires non payées), les Allemands arrêtent deux communistes par fosse puis deux cents mineurs pris sur une « liste des rouges ». La répression augmente la colère et la mobilisation. Tracts et journaux communistes maintiennent la pression et démontrent la collusion entre le patronat et l'occupant.

→ Le 1^{er} mai, des slogans « vive le 1^{er} mai, vive la grève », drapeaux tricolores et rouges ornent chevaux, terrils et murs ! Durant les semaines suivantes, le PC organise le bassin minier, qui se soulève lorsque les patrons mettent en place une nouvelle règle qui se traduit par une diminution de salaire pour les « abatteurs ».

→ La grève, commencée le 27 mai dans un puits, s'étend rapidement et touche, le 4 juin, 100 000 mineurs, dans le calme : les gueules noires restent à la maison, les femmes prenant le relais de la lutte !

La répression ne tarde pas : plus d'un millier d'arrestations, dont plusieurs dizaines de femmes, emprisonnements, déportations, exécutions. Les mineurs se souviennent notamment de Michel Brûlé, Honorat Bouillez, Julien Hapiot, Martha Desrumaux...

Malgré la répression la grève a été payante : elle a privé l'occupant de 500 000 tonnes de charbon mais surtout elle a permis à la classe ouvrière du Nord-Pas de Calais de relever la tête.

Source : texte de Pierre Outteryck dans le magazine consacré à cette grève édité par le CRIS.

L'Agenda

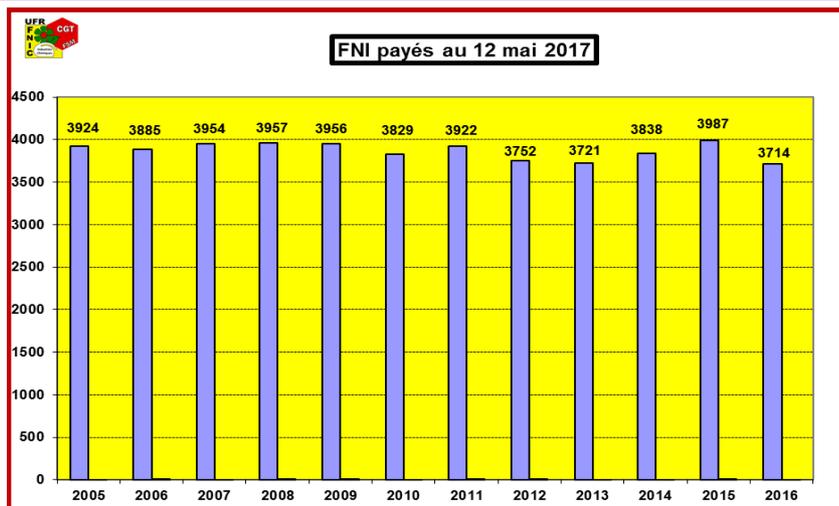
1^{ER} JUIN, réunion du Conseil national de l'UFR.

5 SEPTEMBRE, Assemblée générale des syndicats de la FNIC.

6 SEPTEMBRE, réunion du Conseil national de l'UFR.

25/26/27 OCTOBRE, Conférence internationale sur les Industries de la santé.

l'Orga - le point



➔ L'année 2015 va bientôt être clôturée (nous sommes en 2017 quand même !) et il reste encore, bien que le total des FNI soit supérieur à celui de 2015, des cotisations à rentrer. Camarades, un dernier coup de collier à donner pour que nous dépassions, enfin, les 4000 symboliques ! Pour 2016, toute petite progression par rapport au mois dernier, à quasiment la moitié de 2017, c'est très insuffisant.

Il est très important que les sections prennent des dispositions pour régler leurs cotisations, FNI et timbres mensuels, dans des délais largement raccourcis par rapport à ce qui se pratique actuellement. Profitons-en pour donner une leçon aux syndicats d'actifs !

Nous n'avons pas encore de données pour 2017, CoGÉTise ne nous les a pas transmises.

La vie des sections

AG SYNDICAT CGT RETRAITÉS SANOFI VITRY

Le 24 février se sont réunis une quinzaine d'adhérents du syndicat ainsi que 3 invités dont un représentant des actifs.

Le rapport d'introduction vise à faire « très brièvement un arrêt sur l'image de l'année écoulée et surtout nous projeter sur celle en cours ». Il insiste notamment sur les dégâts humains des guerres et attentats, sur la régression sociale.

Sont rappelées les valeurs de dignité, de solidarité, de démocratie, de paix, de justice sociale, socle de la société que nous voulons. Est également abordé le bilan du gouvernement sortant et ses conséquences sur la population la plus fragile, sur les libertés syndicales.

Après un point orga, la nécessité rappelée de tout faire pour la continuité syndicale et de participer aux initiatives, le débat s'instaure. Les camarades reconnaissent avec lucidité et humilité ne pas être toujours « à la hauteur de ce qu'il faudrait faire dans les différentes instances de la CGT » tout en n'occultant pas les problèmes auxquels ils sont confrontés, comme par exemple celui du renouvellement des cadres du syndicat.

Les comptes sont présentés par le trésorier et la commission de contrôle financier donne quitus au trésorier et **préconise quelques mesures à mettre en place pour l'année 2017.**

Un nouveau bureau est élu à l'unanimité des présents et l'AG se termine, naturellement, par un repas fraternel.



Dans une démocratie comme la nôtre, toutes les catégories socio-professionnelles ne devraient-elles pas être représentées à l'Assemblée nationale ? Alors que les politiciens se gargarisent de parité entre les sexes, d'égalité, de représentativité, etc, il se trouve que les représentants de la classe ouvrière, soit plus de 20 % de la population active, environ 6 millions de nos concitoyens, n'ont pas un seul élu. **Si la "démocratie représentative" était appliquée 115 cols bleus devraient siéger...**

A noter que 82 % des députés sont des cadres et professions intellectuelles supérieures !